

1) Qu'est-ce qu'une famille monoparentale ? (/1)

Un parent qui élève seul son ou ses enfant(s).

2) A quoi servent les rituels ? (/2)

Marquer des passages de la vie, créer du lien social (cohésion sociale), favoriser l'intégration des « nouveaux venus » dans un groupe, faire la fête, perpétuer les traditions religieuses et/ou culturelles.

3) Qu'est-ce que la solidarité intergénérationnelle ? Illustrez. (/1)

L'entraide entre personnes de générations différentes. Cette entraide peut être monétaire ou non monétaire (services), imposée par l'Etat (retraites par répartition) ou non (solidarité au sein de la famille, dans le voisinage), des plus jeunes vers les plus âgés ou l'inverse.

4) Qu'est-ce que l'individualisme ? Illustrez. (/1)

Dans les sociétés modernes, les individus et les normes sociales ont tendance, de plus en plus, à privilégier et valoriser la liberté et l'épanouissement individuel au détriment des normes sociales contraignantes. Par exemple, le choix et la possibilité de vivre en couple et de faire un enfant sans être marié témoigne de la montée de l'individualisme et du déclin du contrôle social sur les couples à ce sujet.

5) Citez les différents moyens (légaux et illégaux) d'être homo-parents ? (/1)

Avoir eu des enfants dans un couple hétérosexuel, être séparé et vivre avec qqun du même sexe, se faire passer pour célibataire pour adopter, avoir recours à une mère porteuse, ou donneur et insémination artificielle (PMA), arrangement entre un couple de lesbiennes et un couple de gays (via PMA ou pas) pour disposer d'une génitrice et d'un donneur.

6) Qu'est-ce qu'un impôt progressif ? (/1)

Un impôt dont le taux s'accroît avec le niveau de richesse. Par exemple, l'IRPP (ou l'impôt sur la fortune), est un impôt progressif par tranches (5 tranches de 0% à 40% de taux d'imposition). Ainsi, cet impôt participe, au moment du prélèvement, à la réduction des inégalités de revenus entre les plus riches et les moins riches.

7) Qu'est-ce que le divorce par consentement mutuel ? Depuis quand existe-t-il ? (/1)

Il a été réintroduit par une loi en 1975 en France. Il s'agit de donner la possibilité à un couple marié de divorcer sans avoir à prouver une faute du conjoint, seulement par volonté mutuelle de se séparer. Il faut cependant que ce divorce soit prononcé par un juge des affaires familiales, la procédure dure au minimum environ 6 mois, elle nécessite obligatoirement un ou 2 avocats.

8) Que signifie l'expression « montée des fonctions affectives de la famille » ? (/2)

Que ce soit pour la formation du couple ou dans les relations parents/enfants, la famille est aujourd'hui centrée sur l'amour et l'affection qu'elle valorise beaucoup plus que par le passé où s'aimer et se témoigner amour et affection n'était pas courant ou pas le plus important pour fonder une famille (à mettre en rapport avec la montée de l'individualisme).

9) Que savez-vous du PACS ? (/1)

Créé en 1999, le pacte civil de solidarité est une union civile alternative au mariage, ouverte aux couples hétérosexuels et homosexuels, qui donne environ 50% des droits et avantages du mariage. Un PACS se signe au tribunal d'instance (huissier) et peut se dissoudre aussi vite et facilement qu'il a été conclu. Les PACS représentent 1/10 des mariages et sont majoritairement conclus par des couples hétérosexuels qui ne souhaitent pas se marier.

10) Donnez 2 arguments « pour » et 2 arguments « contre » la légalisation de la GPA en France. (/2)

Pour : Supprimera le vide juridique des « enfants fantômes » (GPA de couples français à l'étranger), permet à des femmes sans uterus opératoire ou pour lesquelles une grossesse peut mettre en danger leur santé d'avoir un enfant porteur de ses gènes. La légalisation de la GPA permettra justement de la réglementer strictement cette pratique pour éviter les recours abusifs (de complaisance) ou dans des pays n'offrant pas les garanties juridiques ou médicales suffisantes aux mères porteuses et/ou aux couples. Contre : revient à exploiter le corps des femmes pauvres (mères porteuses sont souvent des femmes pauvres). Troubles psychologiques pour les enfants de la mère porteuse face à l'abandon d'un bébé par leur mère.

11) Donnez 3 exemples de rituels sacrés et 3 exemples de rituels profanes. (/1)

- | | |
|---------------------|--|
| - Baptême | - Enterrement de vie de garçon/jeune fille |
| - Mariage religieux | - Halloween |
| - Ramadan, Noël... | - Ramadan, Noël... |

12) Qu'est-ce que la « démocratisation de la famille » ? (/2)

L'accroissement de l'égalité et de la liberté au sein des familles que ce soit dans le couple ou dans l'éducation des enfants : déclin de la figure autoritaire de l'homme (père patriarche) sur la femme et les enfants, éducation moins coercitive et autoritaire, égalité HF (en droit au moins – autorité parentale a remplacé autorité paternelle du « chef de famille »), liberté de vivre en couple sans se marier, de choisir ou non de porter le nom de l'époux en cas de mariage etc

13) Qu'est-ce que « l'inversion des calendriers » ? (/2)

Il y a encore 30 ans en France, l'entrée dans la vie de couple passait d'abord majoritairement par le mariage. Ce dernier permettait de s'installer avec son conjoint et d'avoir des enfants. Tout autre façon d'entrer dans la vie sexuelle adulte, la vie de couple ou le statut de parents était très mal considérée surtout pour les femmes (contrôle social) jusque dans le droit qui distinguait « enfant légitime » et « enfant naturel » (suppression de la distinction en 1972 et 2005).

14) Qu'est-ce qui a fait baisser la fécondité en France depuis 40 ans ? (/2)

Changements de mentalités (déclin des valeurs religieuses prônant le non contrôle des naissances, individualisme = désir de moins d'enfants mais « mieux » de la part des femmes ET des hommes), droit légalisant la pilule, invention de la pilule contraceptive, accès massif des femmes au marché du travail, retard âge premier enfant.

1) Qu'est-ce qu'une famille recomposée ? (/1)

Suite à une séparation et à la reformation d'un couple, famille où au moins 1 des enfants est élevé par un adulte qui n'est pas son géniteur.

2) A quoi sert le rituel du mariage ? (/1)

Respect de la tradition religieuse, preuve d'engagement amoureux et juridique, événement festif, rite de passage dans le statut d'adulte.

3) Qu'est-ce que le système de retraite par répartition ? (/2)

Système où les pensions des retraités sont financées, chaque mois par les cotisations des actifs occupés. Ce système repose donc sur une solidarité inter-générationnelle.

4) Qu'est-ce que le contrôle social ? Illustrez. (/1)

Pressions exercées par les proches, les voisins ou des inconnus lorsqu'une personne s'écarte de ce qu'on attend d'elle en termes de comportement « normal ». Le « qu'en dira-t-on », la moquerie, la brimade sont des expressions du contrôle social.

5) Citez les différents moyens (légaux et illégaux) d'être homo-parents ? (/1)

Avoir eu des enfants dans un couple hétérosexuel, être séparé et vivre avec qqun du même sexe, se faire passer pour célibataire pour adopter, avoir recours à une mère porteuse, ou donneur et insémination artificielle (PMA), arrangement entre un couple de lesbiennes et un couple de gays (via PMA ou pas) pour disposer d'une génitrice et d'un donneur.

6) Qu'est-ce qu'une adoption plénière ? (/1)

Adoption prononcée par le juge qui rompt tout lien de filiation de l'enfant avec ses géniteurs.

7) Qu'est-ce que le divorce pour faute ? (/1)

Divorce demandé lorsque le(a) conjoint(e) a commis une faute au regard du contrat civil de mariage ou de la loi (adultère, rupture vie commune, mauvais traitements...)

8) Que signifie l'expression « montée des fonctions affectives de la famille » ? (/2)

Que ce soit pour la formation du couple ou dans les relations parents/enfants, la famille est aujourd'hui centrée sur l'amour et l'affection qu'elle valorise beaucoup plus que par le passé où s'aimer et se témoigner amour et affection n'était pas courant ou pas le plus important pour fonder une famille (à mettre en rapport avec la montée de l'individualisme).

9) Que savez-vous du PACS ? (/1)

Créé en 1999, le pacte civil de solidarité est une union civile alternative au mariage, ouverte aux couples hétérosexuels et homosexuels, qui donne environ 50% des droits et avantages du mariage. Un PACS se signe au tribunal d'instance (huissier) et peut se dissoudre aussi vite et facilement qu'il a été conclu. Les PACS représentent 1/10 des mariages et sont majoritairement conclus par des couples hétérosexuels qui ne souhaitent pas se marier.

10) Donnez 2 arguments «oui» et 2 arguments «non» à la question de la disparition de la famille. (/2)

Oui : baisse du nombre de familles et accroissement du nombre de célibataires, accroissement du divorce.

Non : naissances hors mariage, union libre, PACS se développent, la famille reste un projet de vie pour la majorité des jeunes interrogés, c'est davantage le mariage, surtout religieux, qui en déclin plus que la famille, qui ne cesse de se transformer.

11) Combien peut-on avoir de parents ? Justifiez brièvement. (/1)

On peut avoir bien plus que les 2 parents biologiques auxquels on pense spontanément. En effet, derrière le mot courant « parent », les sociologues distinguent plusieurs dimensions : la dimension biologique, mais aussi éducative, affective et légale. En cas de GPA ou PMA avec donneur de gamètes, un enfant peut avoir 2 parents légaux qui ne sont pas tous les deux ses parents génétiques. Dans le cas de l'adoption ou de la recomposition de famille également, l'enfant peut vivre avec des adultes qui ne l'ont pas engendré biologiquement mais qui pour autant sont reconnus légalement et/ou affectivement comme ses parents.

12) Qu'est-ce que la « démocratisation de la famille » ? (/2)

L'accroissement de l'égalité et de la liberté au sein des familles que ce soit dans le couple ou dans l'éducation des enfants : déclin de la figure autoritaire de l'homme (père patriarche) sur la femme et les enfants, éducation moins coercitive et autoritaire, égalité HF (en droit au moins – autorité parentale a remplacé autorité paternelle du « chef de famille »), liberté de vivre en couple sans se marier, de choisir ou non de porter le nom de l'époux en cas de mariage etc

13) Quelles sont les grandes transformations de la famille en France depuis 40 ans ? (/2)

Recul du mariage, baisse de la fécondité, recul de l'âge du premier enfant, montée du divorce, PACS, union libre, naissances hors mariage, familles monoparentales et recomposées.

14) Qu'est-ce qui a fait baisser la fécondité en France depuis 40 ans ? (/2)

Changements de mentalités (déclin des valeurs religieuses prônant le non contrôle des naissances, individualisme = désir de moins d'enfants mais « mieux » de la part des femmes ET des hommes), droit légalisant la pilule, invention de la pilule contraceptive, accès massif des femmes au marché du travail, retard âge premier enfant.

1) Qu'est-ce qu'une famille nucléaire ? (/1)

Une famille composée d'un couple hétérosexuel marié avec enfant(s) issu(s) des 2 parents. Famille « normale »

2) A quoi servent les rituels ? (/2)

Marquer des passages de la vie, créer du lien social (cohésion sociale), favoriser l'intégration des « nouveaux venus » dans un groupe, faire la fête, perpétuer les traditions religieuses et/ou culturelles.

3) Pourquoi la famille est-elle une « institution » ? (/2)

Car elle fonctionne selon des règles relativement stables et durables dans le temps, règles qui s'imposent aux individus décidant de fonder une famille.

4) Qu'est-ce que l'individualisme ? Illustrez. (/1)

Dans les sociétés modernes, les individus et les normes sociales ont tendance, de plus en plus, à privilégier et valoriser la liberté et l'épanouissement individuel au détriment des normes sociales contraignantes. Par exemple, le choix et la possibilité de vivre en couple et de faire un enfant sans être marié témoigne de la montée de l'individualisme et du déclin du contrôle social sur les couples à ce sujet.

5) Comment évolue le droit de la famille depuis 40 ans ? (/1)

Il est de moins en moins un droit répressif et de plus en plus un droit qui garantit des droits et des libertés (formation-dissolution du couple, filiation, égalité homme/femme etc).

6) Qu'est-ce que la reconnaissance prénatale ? (/1)

Le ou les parents d'un enfant à naître, surtout si le couple n'est pas marié, peuvent déclarer sur l'honneur en Mairie être le(s) géniteur(s) de l'enfant à naître donc avant sa naissance.

7) Donnez 3 exemples de rituels sacrés et 3 exemples de rituels profanes. (/1)

- | | |
|---------------------|--|
| - Baptême | - Enterrement de vie de garçon/jeune fille |
| - Mariage religieux | - Halloween |
| - Ramadan, Noël... | - Ramadan, Noël... |

8) Que sont les cotisations sociales ? (/1)

Montant prélevé chaque mois automatiquement sur les salaires afin de financer les dépenses de protection sociale (retraites, remboursement santé, allocations familiales etc). Les cotisations sociales représentent environ 20% du salaire net.

9) Que savez-vous de l'adoption en France ? (/1)

Elle est ouverte aux couples hétérosexuels mariés ou non, aux célibataires mais interdite aux couples homosexuels. Cependant, les couples homosexuels désirant adopter, désignent un des conjoints qui se fait passer pour célibataire et qui peut ainsi entamer une procédure d'adoption après agrément. Il y a 2 sortes d'adoption toujours prononcées par un juge des affaires familiales (simple et plénière).

10) Combien peut-on avoir de parents ? Justifiez brièvement. (/2)

On peut avoir bien plus que les 2 parents biologiques auxquels on pense spontanément. En effet, derrière le mot courant « parent », les sociologues distinguent plusieurs dimensions : la dimension biologique, mais aussi éducative, affective et légale. En cas de GPA ou PMA avec donneur de gamètes, un enfant peut avoir 2 parents légaux qui ne sont pas tous les deux ses parents génétiques. Dans le cas de l'adoption ou de la reconstitution de famille également, l'enfant peut vivre avec des adultes qui ne l'ont pas engendré biologiquement mais qui pour autant sont reconnus légalement et/ou affectivement comme ses parents.

11) Donnez 2 arguments « pour » et 2 arguments « contre » la légalisation de la GPA en France. (/2)

Pour : Supprimera le vide juridique des « enfants fantômes » (GPA de couples français à l'étranger), permet à des femmes sans uterus opératoire ou pour lesquelles une grossesse peut mettre en danger leur santé d'avoir un enfant porteur de ses gènes. La légalisation de la GPA permettra justement de la réglementer strictement cette pratique pour éviter les recours abusifs (de complaisance) ou dans des pays n'offrant pas les garanties juridiques ou médicales suffisantes aux mères porteuses et/ou aux couples. Contre : revient à exploiter le corps des femmes pauvres (mères porteuses sont souvent des femmes pauvres). Troubles psychologiques pour les enfants de la mère porteuse face à l'abandon d'un bébé par leur mère.

12) Qu'est-ce que la « démocratisation de la famille » ? (/1)

L'accroissement de l'égalité et de la liberté au sein des familles que ce soit dans le couple ou dans l'éducation des enfants : déclin de la figure autoritaire de l'homme sur la femme et les enfants, éducation moins coercitive et autoritaire, égalité HF (en droit au moins – autorité parentale a remplacé autorité paternel du « chef de famille »), liberté de vivre en couple sans se marier, de choisir ou non de porter le nom de l'époux en cas de mariage etc

13) Quels sont les comportements qui se sont transformés au sein de la famille en France depuis 40 ans ? (/2)

Déclin du mariage (religieux et civil), montée union libre, PACS et divorces, essor des familles recomposées et naissances hors mariage, déclin de la natalité, retard de l'âge du premier enfant...

14) Qu'est-ce qui a fait baisser la fécondité en France depuis 40 ans ? (/2)

Changements de mentalités (déclin des valeurs religieuses prônant le non contrôle des naissances, individualisme = désir de moins d'enfants mais « mieux » de la part des femmes ET des hommes), droit légalisant la pilule, invention de la pilule contraceptive, accès massif des femmes au marché du travail, retard âge premier enfant.